

1936 et de l'article 8 de la décision n° 1014 SEQ du 7 juin 1984 ;

Vu l'arrêté n° 1103 CM du 12 novembre 1985 déclarant d'utilité publique et cessible immédiatement les immeubles nécessaires aux travaux d'extension du quai de Vaïare - commune de Moorea-Maïao (*Journal officiel* de la Polynésie française du 1er décembre 1985 page 1597) ;

Vu les pièces du dossier, à savoir :

- photocopies de la lettre du 17 juillet 1984 avec accusé de réception au maire de la commune de Moorea-Maïao notifiant aux propriétaires du dépôt du dossier en mairie du 23 juillet 1984 au 1er août 1984 ;
- certificat d'affichage dans la commune de Moorea-Maïao en date du 20 juillet 1984 attestant que les affiches annonçant que les enquêtes préalables à la déclaration d'utilité publique et parcellaire ont bien été apposées avant le 23 juillet 1984 ;
- le plan de la parcelle de terre dont la cession est nécessaire à la réalisation du projet dont il s'agit ;
- le procès-verbal de la réunion de la commission des évaluations immobilières en date du 17 décembre 1984 ;
- les registres des déclarations mis à la disposition des propriétaires et intéressés en mairie de Moorea-Maïao et à la subdivision administrative des îles du Vent à Papeete ;
- en date du 23 juillet 1984 et 6 août 1984 (préalables à la déclaration d'utilité publique en mairie) ;
- en date du 23 juillet 1984 (parcellaire en mairie) ;
- en date du 20 août 1984 (parcellaire à la subdivision administrative des îles du Vent à Papeete) ;

Vu la requête qui précède :

Attendu que toutes les formalités prescrites par le décret du 5 novembre 1936 susvisé ont bien été remplies ;

Déclarons expropriés pour cause d'utilité publique, au profit du territoire de la Polynésie française les immeubles nécessaires aux travaux d'extension du quai de Vaïare - commune de Moorea-Maïao.

A Papeete, le 9 avril 1986.

*Le président du tribunal civil  
de première instance,*

A. LE GALL.

Enregistré à Papeete (Tahiti) le 28 avril 1986, folio 13, bordereau 335-1, gratis-Pr. le receveur - signé : G. HUGON.

Transcrit au bureau des hypothèques de Papeete, le 6 novembre 1986, volume 1420 n° 21 - Debet - 500 francs - le conservateur - signé : ALLAIN.

Pour expédition,

*Le greffier.*

## SERVICE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

### ETAT RECAPITULATIF DES AUTORISATIONS DE TRAVAUX IMMOBILIERS DELIVRES POUR LE MOIS DE DECEMBRE 1986

#### ILES SOUS-LE-VENT

##### *Dossiers autorisés le 12 décembre 1986 :*

- PC n° 2277 AU., mission adventiste, Taputapuatea - Avera, salle polyvalente, extension chapelle
- PC n° 2278 AU., M. Thomas Moutame, Taputapuatea - Opoa, atelier d'agriculture
- PC n° 2279 AU., M. Guy Sanquer, Taputapuatea - Opoa, hôtel
- PC n° 2280 AU., M. Mami Natua, Taputapuatea - Opoa, permis de terrassement
- PC n° 2281 AU., Mme Fabienne Brodien, Taputapuatea - Avera, maison d'habitation
- PC n° 2282 AU., M. et Mme Jean Pleuvry, Taputapuatea - Avera, maison d'habitation
- Lettre n° 2283 AU., M. Adrien Tepu et Mlle Fabienne Teheura, Taputapuatea - Opoa, reconduction PC n° 1588 AU. I. S.L.V. du 31 octobre 1985
- PC n° 2287 AU., Mme Mauficette Mama, Huahine - Haapu, maison d'habitation
- PC n° 2289 AU., Mme Topuarii Puupuu, Huahine - Fitii, maison d'habitation
- Lettre n° 2291 AU., Mme Mathilde Holman, Tumaraa - Tehurui, extension habitation
- PC n° 2292 AU., M. Anapa Drollet, Bora Bora - Nunue, salon de coiffure
- PC n° 2294 AU., Mme Matira Tauaea, Bora Bora - Nunue, maison d'habitation
- PC n° 2297 AU., M. Frédéric Tanihaa, Tahaa - Patio, maison d'habitation
- PC n° 2299 AU., E.E.P.F., Uturoa, sanitaire près du temple
- PC n° 2300 AU., Scc des ports, Uturoa, aménagements intérieurs (bureau et entrepôt) d'un hangar portuaire.

##### *Dossiers autorisés le 22 décembre 1986 :*

- PC n° 61 MU., M. et Mme Varoa Teamo, Uturoa - Tahina lot 153, mur de soutènement
- PC n° 62 MU., Mme Tuairau Hugaunet, Uturoa - Tahina lot 158, maison d'habitation
- PC n° 63 MU., M. Paul Maeta, Uturoa - Tahina, lot 28, maison d'habitation
- PC n° 1 MU., du 9 janvier 1987, Mme Mia Teura, Uturoa - Uturaerae, maison d'habitation
- PC n° 2 MU., du 9 janvier 1987, M. Marcel Richmond, Uturoa - lotissement Boubée, maison d'habitation
- PC n° 3 MU., du 9 janvier 1987, M. Thierry Ah Sing, Uturoa - Uturaerae, maison d'habitation
- PC n° 4 MU., du 9 janvier 1987, M. Simon Roiha, Uturoa, maison d'habitation.

##### *Dossiers autorisés le 31 décembre 1986 :*

- PC n° 2394 AU., M. Didier Terihaunui, Taputapuatea - Avera, maison d'habitation
- PC n° 2395 AU., M. Louis Atger, Taputapuatea - Avera, maison d'habitation
- PC n° 2397 AU., M. Matatini Ragivaru, Taputapuatea - Avera, maison d'habitation
- PC n° 2398 AU., M. et Mme Constant Tropee, Taputapuatea - Avera, maison d'habitation